



MAIRIE DE MONTMOREAU

- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :
D_2024_05_48

Date de convocation du conseil : 10 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 25

Absents excusés :

Mme CHASTEL Ita

Objet : Réalisation de deux courts de tennis et d'un padel – Choix des entreprises – Signature des marchés

M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M ELUERD Roland

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

M. PUYDOYEUX Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme WILLAUME Francine

Secrétaire de séance : Madame MOREAU PERONNAUD Lysiane

M. Jérôme DESBROSSE expose au conseil municipal que, suite à la consultation pour la réalisation de deux courts de Tennis et d'un Padel, la Commission Marché A Procédure Adapté, lors de sa réunion du 7 mai 2024, a étudié les candidatures et les offres reçues et émis un avis favorable pour attribuer les marchés aux offres les « mieux disantes », ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Tennis : Entreprise ST GROUPE 88 365,60 € HT

Lot 2 : Padel : Entreprise TENNIS D'AQUITAINE 58 089,50 € HT

Soit un total de 146 455,11 € HT
correspondant à un montant TTC de 175 746,12 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE cette proposition

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 15/05/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 16/05/2024

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

